

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines
Jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver le budget 2018 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver un crédit de chf 80'000.- pour le remplacement d'un véhicule pour les sapeurs-pompiers du Cornet.
3. Discuter et approuver le crédit d'investissement de chf 194'365.- pour la réfection du préau de l'école.
4. Discuter et approuver le crédit d'investissement de chf 116'355.- pour la réfection du chemin d'accès à la place polysportive.
5. Discuter et approuver le crédit d'investissement de chf 45'000.- pour la révision du PAL et du plan de zone.
6. Discuter et approuver le crédit d'investissement de chf 31'753.- pour la réfection de la berge de la Gaibiat.
7. Discuter et approuver le budget 2018 de la commune mixte de Crémines :

Définir et valider :
 - a) quotité d'impôt (inchangée)
 - b) taxe immobilière (inchangée)
 - c) taxe des pompes (inchangée)
 - d) autres taxes (inchangée)
8. Discuter et approuver le Règlement concernant les archives communales.
9. Divers.
Investissement de la rue de l'Industrie.
Investissement de la rue des Rosenières.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 8 novembre 2017